

**Point Club de Presse du 6 mai 2009  
Pour le Séminaire de lancement du 12 mai**



**Contacts Presse Unité de Gestion du Programme:**

**Mr Aissa Zelmati**, Directeur de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A).

**Email :** [p3a@mincommerce.gov.dz](mailto:p3a@mincommerce.gov.dz)

Melle Manal Kezal: Coordinatrice

Telephone: 07 75 22 11 61 /021. 20.30.38

Fax: 021.20.28.44

**Email :** [m\\_kezal@yahoo.fr](mailto:m_kezal@yahoo.fr)

Page dédiée sur site web : [www.mincommerce.gov.dz/P3A/](http://www.mincommerce.gov.dz/P3A/)

**L'événement :**

**Séminaire de lancement du PROGRAMME D'APPUI  
à la mise en œuvre de L'ACCORD D'ASSOCIATION (P3A)  
entre l'Algérie et l'Union Européenne**

**Date :**

**Mardi 12 mai 2009** – Journée de lancement officiel - en présence :

- du Ministre du Commerce et des Administrations Bénéficiaires ;
- des Représentants des Etats Membres de l'Union Européenne en Algérie ;  
des Représentants de la Commission Européenne ;
- des Experts de la Commission Européenne Chargés des instruments « Jumelages Institutionnels » et « TAIEX » ;
- des Points de Contacts Nationaux de deux pays voisins, et de trois Etats Membres de l'Union Européenne ayant bénéficié de ces instruments.
- des Points Focaux des institutions nationales.

**Lieu :**

**Résidence d'Etat « El Mithak », El Biar, Alger.**

**Organisé par :**

L'Unité de Gestion du Programme d'Appui.

**Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre du Commerce:**

- **Présentation** des instruments d'intervention du Programme pour l'Algérie et les réalisations d'autres pays bénéficiaires.
- **Echange** sur ce Programme opérationnel d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie – Union Européenne = appui des besoins des Administrations et pour la pérennisation des actions.
- **Rencontre** des représentants lors de cette présentation officielle du 12 mai qui marque l'ambition commune, fixe les domaines d'intervention et les actions à mener pour faciliter la réussite du Partenariat.

**Personnalités prenant la parole (non exhaustif) :**

Mr **Lachemi DJABOUBE**, Ministre du Commerce, Algérie

Mme **Laura BAEZA**,  
Ambassadeur Chef de Délégation de la Communauté Européenne en Algérie

Mr **Jorge DE LA CABALLERIA**,  
Chef d'Unité "Programmes multi-pays" Direction Europe, Méditerranée du Sud, Moyen-Orient et politique de Voisinage, Office de Coopération



Mr **Aissa ZELMATI**, Directeur du Programme P3A, Ministère du Commerce.  
Ainsi que des Experts Européens et Directeurs de Programmes d'Etats Bénéficiaires

**Dans quel contexte s'inscrit ce Séminaire de lancement de Programme d'Appui pour l'Accord d'Association ?**

- Des conditions et un **cadre de partenariat** pleinement choisi par l'Algérie :

L'accord d'Association est un cadre qui régit le Partenariat Algérie – Union Européenne et est composé de 7 « domaines » d'actions proposés par l'UE (dialogue politique, droit d'établissement et prestations de services, sécurisation des paiements et libre circulation des capitaux, coopération économique, coopération sociale et culturelle, coopération financière, coopération en justice et affaires intérieures).

L'Algérie a choisi ses **domaines prioritaires pour la feuille de route** spécifique élaborée conjointement entre l'Etat Algérien et l'UE, de celle-ci découle le Programme d'Appui dédié.

La feuille de route définit 2 domaines prioritaires pour 2009 et 2010 :

- **L'accompagnement aux réformes économiques,**
- **Les politiques commerciales.**

- Une volonté de qualité du transfert, de maîtrise des outils et de réussite commune :

Ce programme d'Appui de 30 mois est conçu dès son démarrage dans un **processus de transfert et de formation assurant la relève et la mise à niveau** effective des relais dans les Administrations.

L'efficacité se jouera sur la qualité de l'accompagnement des responsables des Administrations et sur la maîtrise des outils et méthodes pour faciliter la réussite des actions de partenariat sur ces 2 domaines prioritaires.

Le succès de ce Programme favorisera la continuité des Programmes d'Appui.

- Avec des actions et des réalisations concrètes :

- **Appui des Administrations** dans la mise en oeuvre de l'AA ;
- **Information** des acteurs directs ou indirects, des secteurs économiques et du grand public sur les implications de la mise en oeuvre de l'AA et les possibilités induites par la Politique Européenne de Voisinage ;
- **Implantation de « Jumelages Institutionnels » et d'« Opérations d'Assistance Technique et d'Echanges d'Information ».**